

DÉPARTEMENT  
DES HAUTS-DE-SEINE



92701 Colombes Cedex

☎ 01.47.60.80.00  
Télécopie 01.47.60.80.85

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

# VILLE DE COLOMBES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2023

N°**10**

Conseillers en exercice : 53  
Présents : 45  
Représentés : 6  
Absents : 2

Ayant voté pour : 41  
Ayant voté contre : 10  
Abstentions : 0  
Ne prenant pas part  
au vote : 0

### OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

#### LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 313-1, L. 332-8 et L.332-14,

Vu le tableau des emplois annexé à la présente délibération,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 3 octobre 2023,

Considérant que la réorganisation des services municipaux se traduit par un réajustement des effectifs après l'avis du Comité Social Territorial, par la suppression et la création de nouveaux postes,

Sur l'avis de la Commission Unique,  
**Après avoir entendu le rapporteur,**

### DELIBERE

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve la création des emplois suivants :

Emplois	Grades associés	Nb de poste(s)	Quotité temps de travail
Administrateur systèmes & réseaux	Attaché territorial / Attaché principal (A) Ingénieur territorial / Ingénieur principal (A)	+1	Temps complet
Responsable administratif	Rédacteurs territoriaux (B)	+1	Temps complet
Chef de service PM	Chefs de service de police municipale (B)	+1	Temps complet
Agent en charge de la formation	Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)	+1	Temps complet

Responsable du CSU	Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)	+1	Temps complet
Chef d'unité PM	Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)	+2	Temps complet
Chef de brigade PM	Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)	+3	Temps complet
Responsable Prévention et animation CLSPD	Attaché territorial / Attaché principal (A)	+1	Temps complet

**Article 2 :** Approuve la suppression des emplois suivants :

Emplois	Grades associés	Nb de poste(s)	Quotité temps de travail
Technicien d'exploitation	Techniciens territoriaux (B)	-1	Temps complet
Assistant (service habitat)	Adjoint administratifs territoriaux (C)	-1	Temps complet
Adjoint au chef de service (service logement)	Rédacteurs territoriaux (B)	-1	Temps complet
Assistant logistique	Adjoint administratifs territoriaux (C)	-1	Temps complet
Directeur adjoint – Chef de PM	Chefs de service de police municipale (B)	-1	Temps complet
Adjoint au responsable Bureau commandement opérationnel	Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)	-1	Temps complet
Agent de brigade PM	Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)	-5	Temps complet
Adjoint de brigade PM	Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)	-2	Temps complet
Directeur adjoint Prévention	Attaché territorial / Attaché principal (A)	-1	Temps complet
Assistant ASPES	Adjoint administratifs territoriaux (C)	-1	Temps complet

**Article 3:** Autorise qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie concernée dans les conditions fixées aux articles L. 332-8 ou L. 332-14 du Code général de la fonction publique.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 092-219200250-20231023-D2023\_10\_10-DE

S<sup>2</sup>LO

**Article 4 :** Décide que la dépense correspondante sera imputée au

Fait à Colombes



Le Maire,

Signé électroniquement.  
CHAIMOVITCH Patrick

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.*